



# CoGiTons

La lettre d'information de la **CGT Educ'action 06**

## Lettre n°283 du 16 Mai 2023 (2022-2023 N°67)

### Au sommaire:

- Mouvement 1er degré
- Retraites on ne lâche rien
- 17 Mai: journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie
- Journée dite de solidarité... Et si on nous fichait la paix!!!
- Retenues de salaires pour grève...

### Rappels

- PACTE notre dossier pour tout comprendre
- Appel à candidatures Postes à Profil CPC Nice 3, Nice 5, Nice 6 et Nice 7

Un commentaire sur cette lettre ou un article envoyez nous un mail à:

[1degre@cgteduc06.fr](mailto:1degre@cgteduc06.fr)

[Pour adhérer](#)



**Bon WE prolongé**

## Mouvement Intra 1er degré 06

### 2 appels à candidatures

- Directeur·trice Vie Scolaire
- Enseignant en Unité Pédagogique Spécifique UPS 2nd degré au collège les Bréguières

[Tout est ici](#)

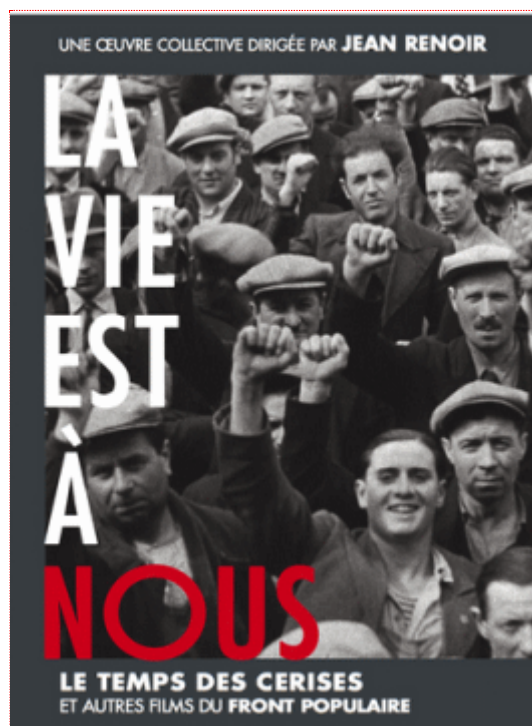
.....

**Votre accusé de réception avec le barème final définitif (via lprof) est disponible. dans SIAMce 17 mai**

.....

## Retraites on ne lâche rien

### La CGT fait son cinéma à Cannes du 19 au 21 mai



- CGT et cinéma [Lire](#)
- « Muselez ces laborieux que je ne saurais entendre ! » [Lire](#)
- **Dimanche 21 Mai : Manifestation Départementale et intersyndicale avec la FSU, Solidaires et l'UNSA à partir de 11h – Rond-point de Grande Bretagne – Cannes**
- Vendredi 19 Mai : Rassemblement des salarié.es des Hôtels Cafés Restaurants sur le Parvis du Carlton à partir de 13h
- Dimanche 21 Mai : Projection du film Amor, Mujeres y Flores de la réalisatrice colombienne Marta Rodriguez et de Jorge Silva – 22h – Salle Buñuel à Cannes. (sur invitation)

### [Et le 6 Juin Grève et Manifestations](#)

Intention de faire grève à envoyer avant samedi 3 juin Minuit... [Modèle ici](#)

## Et pour le 6 juin Pétition Intersyndicale aux député-es

- <https://jusquauretrait.fr/>

.....



## 17 Mai: journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

- [Lire](#)
- [Programme du Rainbow festival du 17 au 21 mai](#)
- **DIMANCHE 21 MAI – 14h00 Marche au départ de la Place Masséna**

.....

## Journée dite de solidarité... Et si on nous fichait la paix!!!

- Une enquête pour vérifier que vous assurez votre service et donc vérifier que vous avez bien "compensé" la journée dite de la "solidarité". L'école de la confiance c'est pour les autres pas pour les personnels... Comme si les circons n'étaient pas en capacité de contrôler elles mêmes, non il faut centraliser et faire une enquête départementale. Infantilisant, stupide et perte de temps!!!

.....

## Retenues de salaires pour grève...

L'IA a fait paraître l'information suivante:

« Les retenues pour faits de grèves seront activées à compter du mois de mai 2023 avec un plafonnement à 4 jours par mois et dans la limite de la quotité saisissable de la rémunération.

Toute journée de grève (y compris journée non travaillée placée entre deux jours de grève) donne lieu à une retenue sur traitement pour absence de service fait, selon la règle dite du trentième indivisible, calculée sur l'ensemble de la rémunération : traitement indiciaire, indemnité de résidence, primes et indemnités (hors SFT ou remboursement de frais). La partie de la rémunération non versée n'est pas soumise à cotisation. »

A noter que pour la 1ere fois dans notre département, il appliquerait « l'arrêt Omont » c'est à dire en « Toute journée de grève (y compris journée non travaillée placée entre deux jours de grève) ». Sympa non.

Et en plus il a adressé parallèlement un courriel aux organisations syndicales disant:

Comme suite à la question posée lors de la dernière CAPD concernant les retenues sur traitement en cas de grève, je vous joins l'information académique parue ce jour sur l'INTRACOM.

Soyez assurés que vos observations ont été prises en compte, cependant

dans un souci d'harmonisation, il n'a pas été possible d'y répondre favorablement. »

Dans le genre cynique difficile de faire mieux...

**Et que l'IA ne nous dise pas c'est la faute du Ministère ses instructions sont simplement indicative...**

## Rappels



### **PACTE notre dossier, pour tout comprendre ...**

**Le PACTE: "Revalorisation" des enseignant·es: comme prévu, c'est le retour du travailler plus pour gagner moins.**

- Les principales «revalorisations» salariales portées par l'administration ne correspondent absolument pas aux demandes que portent la CGT et la majorité des autres syndicats. [Lire la suite.](#)

.....

### **Le PACTE...**

- Pour comprendre... [Un Diaporama...](#)

.....

### **Suite au Groupe de Travail national sur le PACTE du 10 Mai 2023**

- [Déclaration unitaire des Organisations Syndicales](#)

.....

### **Pour l'organisation de ce PACTE:**

- Les Chef·fes d'établissement du second degré et les IEN toucheront une prime de 1000€/an.
- Les Directeur·trices d'école toucheront une prime qui ira de 500€/an à 900€ en fonction de la taille de l'école

.....

### **Appel à candidatures Postes à Profil CPC Nice 3, Nice 5, Nice 6 et Nice 7**

**Attention date limite 22 mai midi**

- [Tout est ici](#)

.....

**Cgt-Educ'Action 06**  
**34 Bd Jean Jaures 06300 Nice 06.63.57.64.72**  
**Adresse mail du 1er degré: [1degre@cgteduc06.fr](mailto:1degre@cgteduc06.fr)**  
**Site internet: [Cliquez](#)**  
**Pour adhérer: [Cliquez](#)**

**Vous souhaitez vous désabonner de cette lettre?**  
**Adressez un mail à [1degre@cgteduc06.fr](mailto:1degre@cgteduc06.fr) avec pour objet désabonnement CoGiTons**